Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.
Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

U DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 FEVRIER 2011

nce de Monsieur Robert DEPLATIERE, Maire, a pris les décisions suivantes :

DROIT DE PREMPTION URBAIN : Le conseil municipal nôenvisage pas dôexercer son droit de préemption urbain sur la propriété des CONCORTS JANIN au lieu dit le Perrin Route de la Mitaine 01240 Marlieux suite à une demande de Déclaration dôintention dôaliéner au profit de la SARL CMR

DYNACITE : Demande de garantie financière sur emprunts PLUS souscrit par DYNACITE pour la construction de la MARPA concernant les 24 logements.
Dossier à revoir à la prochaine réunion suite à un chiffrage erroné.

PETITE ENFANCE -CCCD
A la demande de Madame Giséle BACONNIER qui souhaite que chaque commune désigne une personne pour pouvoir travailler sur le dossier de la petite enfance, Monsieur le Maire demande si une conseillère ou un conseiller souhaite sôinvestir dans ce domaine.
Madame Cécile BOUVET accompagnée de Monsieur le Maire travailleront sur ce dossier.
Monsieur le Maire informe le conseil que la CCCD a une situation budgétaire excédentaire due au transfert de la base de Saint Paul de Varax à la Commune de Saint Paul et également à la mise en régie du camping de Villars les Dombes.
Création dôune zone dôactivités sur la commune de Mionnay (30 hectares de disponible dont 20 hectares constructibles). Les études concernant la réalisation du projet sont en cours.

SUBVENTION 2011 du CCAS
Noëlle COINTET secrétaire donne lecture de lôébauche du budget du CCAS et informe le conseil quôune subvention de la commune de 6500 euros est nécessaire pour équilibrer le budget.
Après réflexion le CCAS sera chargé dôétudier si les 1200 euros pour frais divers payés par le CCAS lors des réunions mensuelles du club dôâge dôor de Marlieux seront maintenus pour 2011.

Il a lieu également de revoir le versement de la subvention à la cantine et de la coopérative scolaire.
-Le montant de la subvention pour la cantine sera réparti entre les différentes communes.
au prorata du nombre dôenfants .
-Il sera demandé un bilan comptable à la coopérative scolaire avant de prendre une décision définitive.

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à lôunanimité la subvention au Fond Social Logement à raison de 0,30 centimes par habitants.

LOGEMENTS COMMUNAUX
Monsieur le Maire informe que les travaux concernant la réhabilitation des 3 logements sont autofinancés
Deux logements sont terminés et sont prêts à être loués :
Le logement de la poste sera loué à Madame DôAGOSTE à compter du 1er mars pour un loyer de 560 Euros. Un garage sera mis à sa disposition pour un montant de 25 euros.

Monsieur Sébastien PECHOUX a retenu lôappartement au dessus de lôécole pour un montant de 480 euros.

Une visite des logements est prévue pour les conseillers qui le souhaitent samedi 26 février à 9 heures.

Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.
Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

professionnelle va proposer deux choix de couleur pour la es soient en harmonie et mettent en valeur le bâtiment qui a

SIEA
Noëlle COINTET donne lecture du plan de financement des travaux d'enfouissement des réseaux basse tension et télécommunication le long de la Rd 26 Route du Bouchoux

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce plan de financement et donne pouvoir au Maire pour signer la convention avec le SIEA.

TRAVAUX AMENAGEMENT Cí UR DE VILLAGE PHASE 3
Après l'ouverture des plis, il s'avère que le coût des travaux est plus élevé que prévu. Un courrier sera envoyé aux entreprises pour renégocier les prix.

Dans l'éventualité que la renégociation n'aboutisse pas et pour éviter de perdre du temps, le conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire pour signer les travaux pour un montant de 381 321, 75 Euros HT maximum.

DEVIS
Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de changer le mode de chauffage dans l'appartement loué à Madame Armand (ex). Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le devis de Monsieur Philippe GUICHON pour un montant de 1743,77 Euros TTC.

Accord du devis d'un montant de 538,20 Euros TTC pour l'élagage des 5 platanes place de la Mairie.

Accord du devis d'un montant de 875,47 Euros TTC pour les travaux de voirie -Chemin de Bieux à l'entreprise CHAGNEUX

TRAVAUX 2011
Suite à la réunion de la commission des bâtiments un tableau des travaux d'investissements pour 2011 a été mis en place par ordre de priorité. Monsieur le Maire donne lecture de ce tableau qui fait l'objet de discussion.
Des décisions seront prises ultérieurement.

ELECTIONS CANTONALES des 20 et 27 mars 2011
Le planning des permanences a été fixé, il sera communiqué par mail aux conseillers.

Monsieur BERNIGAUD tiendra sa permanence électorale le 15 mars à 20 heures, salle du conseil municipal
Et Monsieur FAVERJON le mercredi 16 mars à 18 h 30

DIVERS
-Commission des Finances La date sera fixée ultérieurement en raison de l'absence de Stéphanie COTTE
-Réunion Budget CCAS Mardi 15 Mars à 17 H 30
-Réunion Budget SIVOS Jeudi 17 Mars à 17 H 30 ou 20 H

L'ordre du jour est terminé, la séance est close à 23heures 30